



01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le **2 février 2015** à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse, et à laquelle étaient présents :

Siège # 1 M. Roger Caron	Siège # 4 M. Joey Veilleux
Siège # 2 M. Nelson Poulin	Siège # 5 M. Claude Mathieu
Siège # 3 M. Normand Poulin	Siège # 6 M. Laurier Poulin

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame France Veilleux agit comme secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance, récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2015-02-20

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 04 - ACCEPTATION DES COMPTES**
- 05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 05.01 - Demande de commandite du club de patinage artistique**
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01 - Besoins locaux en formation pour les pompiers volontaires à temps partiel**
 - 07.02 - Demandes du service incendie pour mois de février**
 - 07.03 - Photos amélioration caserne et unité d'urgence**
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS**
 - 08.01 - Chaînes achetées pour la niveleuse**
 - 08.02 - Vieux souffleur**
 - 08.03 - Facturation au MTQ - Dépannage du 4 janvier 2015**
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
 - 09.01 - Entente sur la promotion des saines habitudes de vie**
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01 - Déficit 2015 pour l'OMH**
 - 10.02 - Entente spécifique Projet d'accessibilité des services**
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01 - Dépôt des prévisions budgétaires 2015**
 - 11.02 - Ventes pour taxes impayées**
 - 11.03 - Mandat à Me Richard Gauthier, Avocat, de la Firme Beauvais Truchon**

12 - LÉGISLATION

12.01 - Règlement # 369-14 (Circulation VTT)

12.02 - Ajournement de la séance régulière

12.02.01 - Réouverture de la séance régulière le 10 février à 19 heures

12.03 - Adoption règlement d'emprunt décrétant l'acquisition de véhicules de déneigement

12.04 - Adoption Politique de gestion contractuelle

13 - VARIA

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 2 février 2015 soit adopté.

ADOPTÉE

2015-02-21

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 12 janvier 2015, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 12 janvier 2015 soit adopté.

ADOPTÉE

2015-02-22

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er janvier 2015 et le 31 janvier 2015 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques #6286 à #6355 inclusivement pour un total de déboursés de \$157,212.04 ainsi que les dépôts salaires #507887 à #507960 pour un total de 19 014.22\$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Madame Martine Boulet fait la lecture de la correspondance reçue.

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du **2 février 2015**. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil.

2015-02-23

05.01 - Demande de commandite du club de patinage artistique

Cette demande de commandite n'est pas retenue par les membres du conseil.

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

- Offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour élaborer une programmation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018.
- Second avis pour la mise aux normes des installations septiques. La mairesse donne la parole aux personnes du public qui se sont déplacées suite à la réception de cette lettre. La période de questions concernant ce sujet commence à 19h15 et se termine vers 20h35. M. Éric Guenette, inspecteur en bâtiments, assiste à la séance pour répondre à plusieurs questions.

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

2015-02-24

07.01 - Besoins locaux en formation pour les pompiers volontaires à temps partiel

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Benjamin désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Benjamin prévoit la formation de 6 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Etchemins en conformité avec l'article 6 du Programme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE

2015-02-25

07.02 - Demandes du service incendie pour mois de février

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la liste des demandes du service incendie pour le mois de février soit acceptée en autant que des vérifications soient faites afin d'obtenir les meilleurs prix possible et aussi s'assurer que les bonbonnes d'air soient comprises avec les appareils respiratoires.

ADOPTÉE

07.03 - Photos amélioration caserne et unité d'urgence

Le service incendie dépose des photos pour montrer les améliorations qui ont été apportées dans la caserne et dans l'unité d'urgence pour maximiser l'espace et le rangement.

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics
- Lettre du Ministère des Transports concernant notre demande d'aide financière dans le programme "Accélération des investissements sur le réseau routier local". Notre demande est refusée puisque les limites budgétaires ont été atteintes.

2015-02-26

08.01 - Chaînes achetées pour la niveleuse

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Normand Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE des vérifications soient faites afin d'obtenir le meilleur prix possible pour les anciennes chaînes de la niveleuse étant donné qu'elles ne peuvent servir sur aucun autre véhicule.

ADOPTÉE

2015-02-27

08.02 - Vieux souffleur

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le vieux souffleur soit envoyé au vieux fer en essayant d'avoir le meilleur prix possible auprès de Tony Demers.

ADOPTÉE

2015-02-28 08.03 - Facturation au MTQ - Dépannage du 4 janvier 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le tarif horaire du chargeur sur roues soit facturé à \$75.00 de l'heure plus le temps de notre employé pour le temps passé à dépanner un véhicule de déneigement du MTQ le 4 janvier dernier.

ADOPTÉE

09 - LOISIRS-TOURISME

Monsieur Éric Guenette dépose la liste des propriétés qui feront partie du Patrimoine bâti selon l'étude faite par une firme et présentée au niveau du comité formé au sein de la MRC des Etchemins.

2015-02-29 09.01 - Entente sur la promotion des saines habitudes de vie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale, France Veilleux, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Benjamin l'entente sur la promotion des saines habitudes de vie avec l'organisme Etchemins en Forme.

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Dépôt du rapport d'approbation de l'OMH pour l'année 2015.

2015-02-30 10.01 - Déficit 2015 pour l'OMH

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin contribue financièrement au 10% du déficit estimé par l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Benjamin pour l'année 2015 au montant de 4 484,00\$, en deux (2) versements, soit 2 242,00\$ en février et l'autre versement de 2 242,00 \$ en juillet.

ADOPTÉE

2015-02-31 10.02 - Entente spécifique Projet d'accessibilité des services

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Benjamin a pris connaissance du projet proposé par la Table de concertation des aînés

des Etchemins et la Coopérative de solidarité et de services à domicile des Etchemins, dans le cadre de *l'Entente spécifique sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Chaudière-Appalaches*;

CONSIDÉRANT que le projet *Accessibilité des services dans les Etchemins pour les personnes âgées*, dont la Coopérative de solidarité et de services à domicile des Etchemins est le promoteur, présente des objectifs et une vision qui sont partagés par notre organisation;

PAR CONSÉQUENT;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin offre son appui moral et souhaite le plus grand des succès au promoteur quant à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

11.01 - Dépôt des prévisions budgétaires 2015

Les prévisions budgétaires 2015 ont été déposées sur le site du MAMROT le 27 janvier 2015 tel que requis par la Loi.

2015-02-32

11.02 - Ventes pour taxes impayées

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal approuve l'état préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en regard des personnes endettées pour taxes municipales, le tout conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal;

QUE les cinq (5) matricules apparaissant sur l'état préparé soient transmis à la MRC des Etchemins pour effectuer les procédures pour obtenir le paiement des sommes dues à moins qu'un engagement de paiement de l'année 2013 ne soit conclu avant le 16 février 2015.

ADOPTÉE

2015-02-33

11.03 - Mandat à Me Richard Gauthier, Avocat, de la Firme Beauvais Truchon

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal confie un mandat à Me Richard Gauthier, Avocat, de la Firme Beauvais Truchon pour le règlement des griefs déposés à la Commission des Relations du Travail et pour nous représenter lors de l'audience du 19 février 2015.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements.

2015-02-34

12.01 - Règlement # 369-14 (Circulation VTT)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Normand Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'étant donné que le pouvoir de désaveu du MTQ se terminera le 17 février 2015 et que le gel ne nous permet pas de procéder à l'installation de toute la signalisation nécessaire au circuit de VTT; le conseil statue que l'installation de la signalisation sera faite dès que la température le permettra au printemps.

ADOPTÉE

2015-02-35

12.02 - Ajournement de la séance régulière

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance régulière soit ajournée au mardi 10 février 2015, à 19 hres. Il est 22h20.

2015-02-36

12.02.01 - Réouverture de la séance régulière le 10 février à 19 heures

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, déclare la séance réouverte à 19 hres. Le conseiller Nelson Poulin est absent à partir de ce point de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance régulière du conseil soit réouverte pour la continuité de l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2015-02-37

12.03 - Adoption règlement d'emprunt décrétant l'acquisition de véhicules de déneigement

Ce point est reporté à une séance ultérieure étant donné que l'analyse des soumissions n'est pas complétée.

2015-02-38

12.04 - Adoption Politique de gestion contractuelle

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal adopte la Politique de gestion contractuelle mise-à-jour pour inclure des modifications aux annexes.

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2015-02-39

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 21h20.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Veilleux,
Mairesse

France
Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse